

Concertation projet Nouvelle Gamme Tarifaire Régionale

10 mars 2022



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Nouvelle Gamme Tarifaire (NGT) : Mise en œuvre 2023



1. Objectifs de la Région
2. Nouvelle Tarification Régionale
 - *2 niveaux de service*
 - *Objectifs tarifaires*
 - *Nouveaux prix*
 - *Projections de recettes et fréquentation*
3. Synthèse des points forts de la gamme
4. Les prochaines étapes

1. Objectifs de la Région (1/2)



- Des tarifs équitables : pour un même service, un même tarif sur l'ensemble du territoire régional
- Des tarifs adaptés aux capacités de contribution des usagers



- Des tarifs toujours compétitifs face à la voiture individuelle
- Une gamme simple et cohérente

1. Objectifs de la Région (2/2)



Coût des services publics de transport pour la Région (hors investissements)

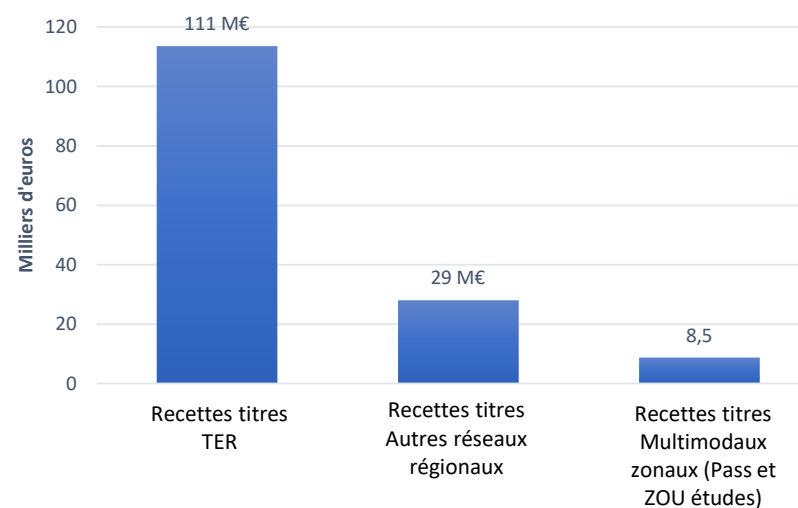
→ ≈ 600 M€

Recettes de la vente des titres

→ ≈150 M€ (TTC)

Contexte de forte augmentation des charges (péages SNCF Réseau, prix de l'énergie,...)

Répartition des recettes de titres - 2019



Objectif : développer au maximum la fréquentation tout en maintenant la trajectoire naturelle de recette, une contribution essentielle au plan climat

2. Nouvelle tarification régionale : distinction 2 niveaux de service



- **Lignes express** : lignes à vocation interurbaine directe et régionale (TER LER CP)
tarification kilométrique
tarif valable sur 1 trajet fixé selon origine/destination

- **Lignes de proximité** : lignes à vocation interurbaine locale, cabotage :
tarification plate
tarif identique pour toutes les lignes quel que soit le trajet

Continuité et simplicité pour les voyageurs

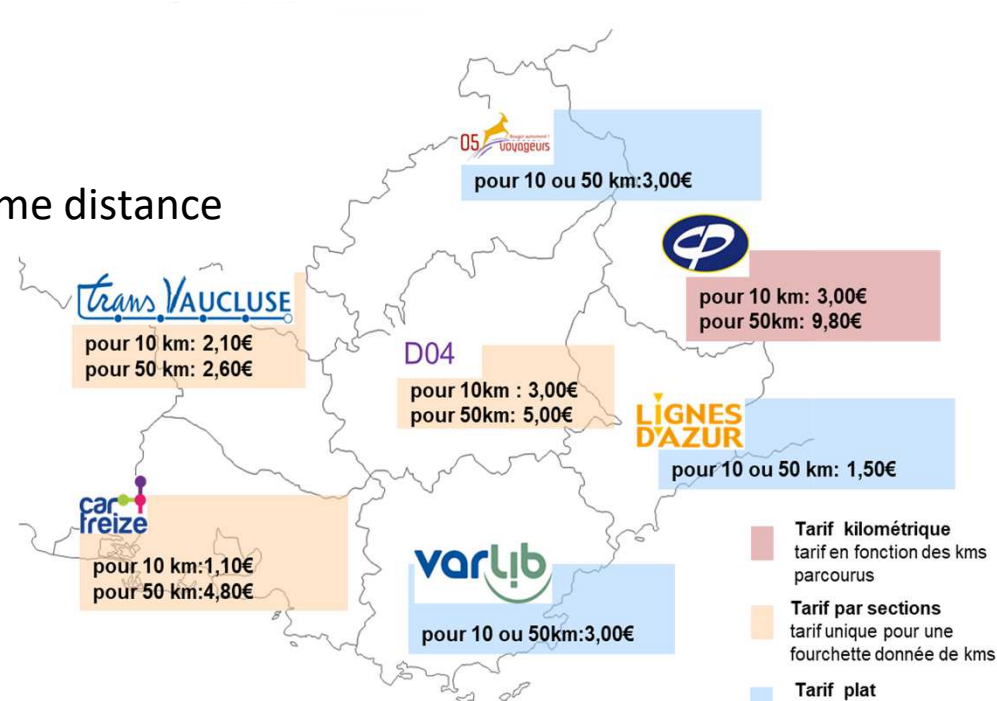
2. Objectifs tarifaires : correction de distorsions



Distorsion constatée avec les gammes actuelles

sur les réseaux de proximité :

- Le prix du billet unitaire peut varier de 1 à 10 pour une même distance avec un même niveau d'offre et de service
- Plus de 30 profils usagers disparates



→ mettre en place une tarification homogène

Billet unitaire à tarif unique sur le réseau de proximité : 2,10€

1 seule gamme tarifaire: même titres quels que soient les réseaux de proximité

2. Objectifs tarifaires : correction de distorsions



Distorsion constatée avec la gamme actuelle

sur les réseaux express:

Réduction proposée pour un usager occasionnel TER/LER qui fait 4 voyages sur 1 mois : 75% (ZOU 50/75)

Réduction proposée pour l'abonné TER/LER qui 44 voyages par mois : 75 %

→ Remise en place d'une réduction progressive selon la fréquence d'usage :

Abonné mensuel : 75%

Flex 30 : 70%

Flex 20 : 60%

Carnet de 10 trajets valable un an : 30 %

2. Objectifs tarifaires : réponses aux enjeux sociaux et environnementaux



Des tarifs adaptés aux ressources de chacun :

- Réductions de 50 et 90% selon quotient familial sur tous les titres (billets unitaires, abonnements, carnets) ==> droits sur les capacités réelles de contribution de l'utilisateur (20% de la population éligible contre environ 10% actuellement)

Des tarifs toujours incitatifs par rapport à la voiture :

- Création d'un billet mini-groupe (dès 3 personnes)

Une gamme réduite à 3 profils usagers et le mini-groupe pour une simplicité d'usages et une plus grande visibilité

2. Nouveaux tarifs « tous publics » (1/5)



Titre	Ligne express	Ligne de proximité
Billet unitaire	Tarif kilométrique (min 2,10€)	2,10 € (2,50 € à bord)
Carnet 10 trajets	30 % de réduction	14,70 €
Abonnements mensuels « illimité » « flex 30 voyages » « flex 20 voyages »	de 60 à 75% de réduction	33 € 28 € 23 €
Abonnement annuel	10,5 x prix abonnement mensuel	347 €

Validité des titres

- **Lignes express : billets et abonnements valables sur 1 trajet fixé selon origine/destination**
- **Lignes de proximité : billets et abonnements utilisables indifféremment sur toutes les lignes du réseau Zou! Proximités**

2. Nouveaux tarifs réduits « QF < 710 » (2/5)



Exemples de personnes éligibles :

1 parent isolé avec 2 enfants dont le revenu net est de 2000€





Titre	Ligne express	Ligne de proximité
Billet unitaire	50% réduction sur tarif tous publics	1,10 € (1,50€ à bord)
Carnet 10 trajets	50% réduction sur tarif tous publics	7,40 €
Abonnements mensuels	50% réduction sur tarif tous publics	
« illimité »		16 €
« flex 30 voyages »		14 €
« flex 20 voyages »		11,50 €
Abonnement annuel	50% réduction sur tarif tous publics	173,50 €

2. Nouveaux tarifs réduits « QF < 500 » (3/5)



Exemples de personnes éligibles :

1 personne percevant le minimum vieillesse 
1 personne isolée (ou un couple) au SMIC avec 1 enfant 

Titre	Ligne express	Ligne de proximité
Billet unitaire	90% réduction sur tarif tous publics	0,20 € (0,60 € à bord)
Carnet 10 trajets	90% réduction sur tarif tous publics	1,50 €
Abonnements mensuels « illimité » « flex 30 voyages » « flex 20 voyages »	90% réduction sur tarif tous publics	3,30 € 2,80 € 2,30 €
Abonnement annuel	90% réduction sur tarif tous publics	35 €

Nouveaux tarifs selon QF

➔ Un accès à la mobilité pour des personnes aux revenus modestes pour lesquelles le coût du transport (tout mode) est un réel frein à leurs déplacements (= isolement, contraintes sur l'accès à l'emploi,...)

2. Nouveaux tarifs « mini-groupe » (4/5)



- Billet unitaire
- Réduction selon nombre de voyageurs
 - ✓ 3 pers. 30 % de réduc (2 billets achetés, le 3ème à -90%)
 - ✓ 4 personnes 40 %
 - ✓ 5-6 personnes 50 %



Titre visant à inciter au report modal vers les TC, à concurrencer les déplacements en voiture
Cible de clientèle : touristes comme résidents
Fréquentation attendue : 1 million voyages/an



Déplacement à 4 entre Marseille et Toulon :
Voiture : 37€ (barème kilométrique) (ou Blablacar : 24€/32€)
En train : Nouvelle gamme = 32€ ; Gamme actuelle : 53,60€

2. Maintien du Pass Zou!Etudes (5/5)



- Abonnement annuel à 110€ (55€ pour QF<710)
- Accès illimité au réseau Zou! à toute période de l'année

Commercialisé depuis la rentrée scolaire 2019/2020

↳ Plus de 100.000 inscriptions

↳ Une mobilité Loisirs multipliée par 5

↳ Plus de 1000 trajets supplémentaires par jour en transports régionaux



2. Autres tarifs et pistes à l'étude

➤ **Les tarifs conservés :**

- tarifs sociaux nationaux
- Pass Sureté
- Pass Résilience
- Accompagnant PMR

➤ **Les tarifs supprimés :**

- Tarifs commerciaux nationaux (carte avantage, tarifs "découverte"...))

➤ **Les réflexions en cours :**

- La création d'une carte commerciale régionale
- Un abonnement mensuel flex 10 trajets

2. Nouveaux tarifs : récapitulatif



	Ligne express	Ligne de proximité
Billet unitaire	Tarif kilométrique	2,10 € majorés à bord
Billet unitaire mini-groupe	3 pers. 30 % de réduction 4 personnes 40 % 5-6 personnes 50 %	3 pers. 30 % de réduction 4 personnes 40 % 5-6 personnes 50 %
Carnet 10 trajets	30 % de réduction	14,70 €
Abonnements mensuels		
« illimité »	de 60 à 75% de réduction	33 €
« télétravail 30 voyages »		28 €
« télétravail 20 voyages »		23 €
Abonnement annuel	10,5 x prix abonnement mensuel	347 €
Pass annuel ZOU ! Etudes	110 € ou 55 € pour les familles à revenus modestes	
Droit accordant réduction selon les ressources	QF(CAF) < 710 : réduction de 50 % QF(CAF) < 500 : réduction de 90 %	
Gratuité selon âge	Moins de 4 ans	

2. Projections de recettes et fréquentation



✓ Gain de fréquentation

	Voyages (en millions)		
	2019	moyen terme	impact réforme
TOTAL	67,6	70,8	3, 2
			+5%

✓ Quasi iso-recettes

	Recettes TTC (en millions)		
	2019	moyen terme	impact réforme
TOTAL	149, 9	150, 7	0,8
			+0,5%

Fréquentation générale en hausse

Part de fréquentation des usagers aux conditions de ressources modestes (faibles revenus, jeunes,...) en hausse

Iso recettes

Tarifs attractifs et incitatifs sans perte de recette

Augmentation fréquentation sans gain significatif de recettes

3. Synthèse des points forts de la gamme



Une gamme très simple et lisible

↳ Des titres tarifaires fonction des usages : occasionnels, fréquents, quotidien, seul ou à plusieurs

Un accès à la mobilité pour tous

↳ Des réductions assises sur les conditions de ressources réelles (et non âge ou statut)

Une mobilité toujours plus durable en Région

↳ Une augmentation de 5% de la fréquentation des services publics de transport



4. Les prochaines étapes

↳ **La mise en application de la Nouvelle Gamme tarifaire est prévue en janvier 2023**

😊 **Véritable temps de concertation basé sur 3-4 étapes :**

10 mars 2022 (ce jour) :

1. Réunion d'échange sur projet de nouvelle gamme tarifaire (délibération de 2021)

Jusqu'au 1er avril 2022 :

Transmission à la Région des observations et des questions

2e quinzaine d'avril 2022 :

Analyse par la Région et nouvelle réunion de concertation

Mai 2022 :

Avis formel du comité des dessertes ferroviaires

Juin 2022 :

Délibération de la Région



A votre écoute